

# Tableau des Délégations de Signature et de Représentation du Président

(Loi N° 2010-853 du 23 juillet 2010, Articles 46 et 62 du décret N° 2010-1463 du 1<sup>er</sup> décembre 2010, Article 39 du Règlement Intérieur)

## 1. Administration générale de la CCI

NATURE DE L'ACTE	Délégués	Conditions
<b>1.1 Tous actes et représentations concernant l'ensemble de la Chambre</b>		
<p>1.1.1 : organisation interne des services _____</p> <p>1.1.2 : correspondances _____</p> <p>1.1.3 : formalités diverses :</p> <p>    1.1.3.1. : CFE, Carnets ATA (Attestation Temporaire Temporary Admission), Certificats d'origine _____</p> <p>    1.1.3.2 : Apprentissage, formalités formation professionnelle _____</p>	<p>Pierre VULIN <i>Directeur Général</i></p> <p>Pierre VULIN <i>Directeur Général</i></p> <p>Nathalie BOYER <i>Chargée des Formalités des Entreprises</i></p> <p>Marie-France BORDAS <i>Agent de Formalités</i></p> <p>Edwige ANGELY <i>Agent d'accueil</i></p> <p>Marie-Claude FOURNIER <i>Agent de Formalités</i></p> <p>Marie-Christine CORBEAU <i>Agent de Formalités</i></p> <p>Claudine RAVEN <i>Agent de Formalités</i></p> <p>Monique BOYER <i>Contrat et collecte de taxe d'apprentissage</i></p> <p>Corinne LAVAURE <i>Contrat et Collecte de taxe d'apprentissage</i></p> <p>Marie-Christine CORBEAU <i>Contrat d'apprentissage</i></p>	<p>Cf. exclusions (*)</p>

1.1.3.3. : CFE_____	Marie-Line FROMONT <i>Agent de Formalités</i>	
<b>1.2 Aéroport de Périgueux Bassillac et de Bergerac Roumanière</b>	Pierre VULIN <i>Directeur Général</i>	
<b>1.3 Ecole Supérieure Internationale de Savignac</b>	Pierre VULIN <i>Directeur Général</i>	
1.3.1 Gestion administrative de l'Ecole de Savignac	Richard GINIOUX <i>Directeur de l'Ecole de Savignac</i>	
<b>1.4 Groupe d'Ecoles Professionnelles (GEP)</b>	Pierre VULIN <i>Directeur Général</i>	
1.4.1 Gestion administrative du Groupe des Ecoles Professionnelles	Catherine RANOUX <i>Directrice du GEP</i>	
1.4.2 Centre de Formation d'Apprentis : Gestion des Bourses ERASMUS+	Catherine RANOUX <i>Directrice du GEP</i>	
<b>1.5 Parc des Expositions du Périgord Jean Gaillard</b>	Pierre VULIN <i>Directeur Général</i>	
1.5.1 Gestion administrative de l'activité commerciale (contrats de location et mise à disposition d'emplacements)	Didier VASSAL <i>Directeur du Parc des Expositions du Périgord</i>	
<b>1.6 Autres Services de la CCI</b>	Pierre VULIN <i>Directeur Général</i>	
1.6.1 Réalisation dossiers de suivi des créateurs d'entreprise	Luc BARRIERE <i>Responsable création Transmission</i>	
1.6.2 Réalisation dossiers NACRE (Nouvel Accompagnement pour la Création et la Reprise d'Entreprise)	Luc BARRIERE <i>Responsable création Transmission</i>	
1.6.3 Réalisation des dossiers « ENTREPRENDRE – La Région à vos côtés »	Luc BARRIERE <i>Responsable création Transmission</i>	

(\*) Le Directeur Général ne peut signer les correspondances aux Chefs d'Etat et de Gouvernement, aux Ministres, aux Préfets, aux Présidents des Collectivités territoriales sauf simples transmissions administratives.

## Tableau des Délégations de Signature et de Représentation du Président

(Loi N° 2010-853 du 23 juillet 2010, Articles 46 et 62 du décret N° 2010-1463 du 1<sup>er</sup> décembre 2010, Article 39 du Règlement Intérieur)

### 2. Gestion des Ressources Humaines

NATURE DE L'ACTE	Délégués	Conditions
2.1 Recrutements	Pierre VULIN <i>Directeur Général</i>	Propositions au Président
2.2 Titularisations	Pierre VULIN <i>Directeur Général</i>	Propositions au Président
2.3 Rémunérations - Primes	Pierre VULIN <i>Directeur Général</i>	Propositions au Président
2.4 Sanctions disciplinaires		
2.4.1 Avertissement, blâme, exclusion temporaire à titre conservatoire jusqu'à 7 jours	Pierre VULIN <i>Directeur Général</i>	Propositions au Président
2.5 Relations avec les délégués du personnel, les délégués syndicaux et les organisations syndicales	Pierre VULIN <i>Directeur Général</i>	
2.6 Gestion administrative du personnel	Pierre VULIN <i>Directeur Général</i>	
2.7 Présidence de la Commission Paritaire Locale	Pierre VULIN <i>Directeur Général</i>	Empêchement du Président et sur ordre du jour déterminé avec lui

## Tableau de Signature du Président en qualité d'ordonnateur

*(Loi N° 2010-853 du 23 juillet 2010, Articles 46 et 62 du décret N° 2010-1463 du 1<sup>er</sup> décembre 2010, Article 39 du Règlement Intérieur)*

NATURE DE L'ACTE	Délégués	Conditions
<b>1. Engagements des dépenses par bon de commande et certification des factures</b>		
1.1 dans la limite de 300 euros TTC	<p style="text-align: center;"><b>Thierry PUYMALY</b> <i>Directeur des Affaires Juridiques et Institutionnelles</i></p> <p style="text-align: center;"><b>Nancy NIN</b> <i>Responsable du Service Communication</i></p> <p style="text-align: center;"><b>François GAUMET</b> <i>Chef de projet endogène</i></p> <p style="text-align: center;"><b>Marie-Christine GAIGUANT</b> <i>Responsable du Service des Ressources Humaines</i></p> <p style="text-align: center;"><b>Kevin HEM</b> <i>Responsable du Service Informatique</i></p>	
1.2 dans la limite de 3 000 euros TTC	<p style="text-align: center;"><b>Jean-Michel DEROUET</b> <i>Directeur Administratif et Financier</i></p> <p style="text-align: center;"><b>Catherine RANOUX</b> <i>Directrice du GEP</i></p> <p style="text-align: center;"><b>Richard GINIQUX</b> <i>Directeur de l'Ecole de Savignac</i></p> <p style="text-align: center;"><b>Laurent SANVOISIN</b> <i>Directeur Entreprises</i></p>	
1.3 dans la limite de 4 000 euros TTC	<p style="text-align: center;"><b>Didier VASSAL</b> <i>Directeur du Parc des Expositions du Périgord</i></p>	
1.4 dans la limite de 10 000 euros TTC	<p style="text-align: center;"><b>Pierre VULIN</b> <i>Directeur Général</i></p>	
<b>2. Notification des marchés</b>	<p style="text-align: center;"><b>Pierre VULIN</b> <i>Directeur Général</i></p>	Après attribution régulière
<b>3. Recouvrement des créances</b>	<p style="text-align: center;"><b>Pierre VULIN</b> <i>Directeur Général</i></p>	Y compris voies d'exécution et Contentieux des oppositions sur titres exécutoires

<b>4. Emission de toutes factures et titres de recettes</b>	Pierre VULIN <i>Directeur Général</i>	Sur tarifs approuvés
<b>5. Engagement de subventions</b>	Pierre VULIN <i>Directeur Général</i>	Inscrites au budget
<b>6. Documents budgétaires</b>	Pierre VULIN <i>Directeur Général</i>	Sauf feuillets d'approbation

# Délégations de Signature du Trésorier

(Loi N° 2010-853 du 23 juillet 2010, Articles 46 et 62 du décret N° 2010-1463 du 1<sup>er</sup> décembre 2010, Article 39 du Règlement Intérieur)

NATURE DE L'ACTE	Déléataire
<b>1. Ouverture et fermeture de tout compte financier au nom de la compagnie</b>	Gérard LANDAT, Trésorier adjoint
<b>2. Percevoir sur ces comptes toutes recettes</b>	Gérard LANDAT, Trésorier adjoint
<b>3. Débiter toutes dépenses résultant de l'exécution du budget</b>	Gérard LANDAT, Trésorier adjoint
<b>4. Faire procéder à tout virement de compte à compte</b>	Gérard LANDAT, Trésorier adjoint
<b>5. Créer et supprimer des régies d'avance et, plus généralement, toute opération financière et de caisse sur les deniers de la compagnie</b>	Gérard LANDAT, Trésorier adjoint

Bon pour délégation  
le Délégrant,

Jean-Marie BELLY

Bon pour acceptation de délégation  
le Déléataire,

Gérard LANDAT